

Le projet de parc pilote d'éoliennes flottantes EFGL et son raccordement électrique obtiennent un avis favorable de la Commission d'enquête publique

Fin juin, la commission en charge de l'enquête publique sur le parc pilote éolien flottant EFGL et son raccordement, a rendu un avis favorable. L'avis, émis sur la base des observations recueillies, souligne la pertinence de la démarche d'information et de concertation initiée dès 2015 par LEFGL (Les Eoliennes Flottantes du Golfe du Lion) et RTE (Réseau de Transport d'Electricité).

« Il apparaît que la concertation menée avec dynamisme et beaucoup de soin par la maîtrise d'ouvrage et validée par la garante désignée par la CNDP (Commission nationale du débat public) a évidemment porté ses fruits sur le plan de l'information du public et est manifestement parvenue à toucher le plus grand nombre y compris le public touristique. Les moyens considérables, voire exceptionnels, mis en œuvre par la maîtrise d'ouvrage ont conduit de manière évidente à provoquer une assez large participation. » La Commission d'enquête note également dans son avis que « le soutien au projet, dans la population qui s'est exprimée, est manifeste ».

LEFGL et RTE se félicitent de cette étape d'instruction du projet franchie avec succès, et de la mobilisation du territoire en faveur du projet.

La prochaine étape sera la décision finale des Préfets de l'Aude et des Pyrénées-Orientales sur les demandes d'autorisations administratives. La mise en service de la ferme pilote est attendue dans le courant de l'été 2021. LEFGL et RTE partagent l'objectif de réaliser un projet de référence pour cette filière émergente au service de la transition énergétique.

L'enquête publique, organisée par les services de l'Etat, a été conduite du 23 avril au 23 mai dernier, dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation du projet des Eoliennes Flottantes du Golfe du Lion (EFGL) et de son raccordement par une Commission d'enquête, désignée par le Tribunal administratif de Montpellier.

L'enquête publique a pour objet d'informer le public en mettant à sa disposition, en mairie et sur un registre dématérialisé sur internet, l'ensemble des pièces composant les demandes d'autorisations ainsi que l'ensemble des avis émis pendant l'instruction. Elle lui permet également de s'exprimer et de présenter ses observations et questions.

Douze permanences ont été tenues par la Commission en mairies de Leucate, Le Barcarès, Saint Laurent de la Salanque et Port la Nouvelle. Un registre dématérialisé a également été mis en place sur internet pendant toute la durée de l'enquête, ce qui a permis de couvrir les vacances scolaires. **Il a recensé près de 2 000 visites et 2 600 téléchargements de documents.** Près de 180 avis y ont été déposés.



Les Eoliennes Flottantes du Golfe du Lion (LEFGL) réunit les compétences complémentaires des sociétés ENGIE Green France (filiale du groupe ENGIE), EDP Renewables Europe S.L. (détenue à 100% par EDP Renewables) et Eolien en Mer Participations (filiale à 100% de la Banque des Territoires), respectivement actionnaires à 45%, 35%, et 20% de la société de projet LEFGL. Elle est en charge du développement, de la construction et de l'exploitation du projet de ferme pilote EFGL situé dans la zone de Leucate-Le Barcarès définie par l'Etat dans le cadre de l'appel projets EolFlo de l'ADEME.

RTE, Réseau de Transport d'Electricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.

Contacts Presse :

EFGL : Daphné Destievan : daphne.destievan@engie.com / 07 70 21 45 53

RTE : Elsa STOLL : elsa.stoll@rte-france.com / 06 42 87 26 21